REPUBLIQUE FRANÇAISE

CASTELLARD MELAN

Numéro SIRET: 21040040400013

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET: BUDGET COMMUNAL M14-96

ANNEE 2017

Code INSEE	CASTELLARD MELAN		
040	BUDGET COMMUNAL M14-96	2017	
	L INFORMATIONS OFNEDALES		

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
---------------------------------------	---------	---

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Hes ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations

⁽statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

CASTELLARD MELAN - 04 - BUDGET COMMUNAL M14-96		2017
I - INFORMATIONS GENERALES	I]
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont budgétaires.
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET II VUE D'ENSEMBLE A1				
	VUE D'ENSEMBLE				
	FONCTIONNEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SI DE FONCTIONNE		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	55 991,45		55 157,82	
•	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)				
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent	833,63	
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	55 991,45	Ę	55 991,45	
	IN	VESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SI D'INVESTISSEM		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	16 883,12	4	14 000,00	
	+	+	+	•	
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	27 595,34		10 020,00	
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 9 541,54	(si solde posi	tif)	
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	54 020,00		54 020,00	
		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	110 011,45	1	10 011,45	

CASTELLARD MELAN - 04 - BUDGET COMMUNAL M14-96

ВP

2017

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en depenses, aux depenses engagees non mandatees au 31/12 de l'exercice précédent (elles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles

CASTELLARD MELAN - 04 - BUDGET COMMUNAL M14-96		2017
		ī

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	11 645,22	0,00	13 109,02	13 109,02	13 109,02
012	Charges de personnel	10 200,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
014	Atténuations de produits	2 008,00	0,00	2 008,00	2 008,00	2 008,00
65	Autres charges gestion courante	27 416,89	0,00	23 374,43	23 374,43	23 374,43
	Total des dépenses de gestion courante	51 270,11	0,00	48 991,45	48 991,45	48 991,45
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
1	Total des dépenses réelles de fonctionnement	51 270,11	0,00	48 991,45	48 991,45	48 991,45
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	13 500,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
7	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	13 500,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
	TOTAL	64 770,11	0,00	55 991,45	55 991,45	55 991,45

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

> 55 991,45 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	197,00	0,00	200,00	200,00	200,00
73	Impôts et taxes	9 844,00	0,00	11 528,82	11 528,82	11 528,82
74	Dotations et participations	33 305,18	0,00	40 529,00	40 529,00	40 529,00
75	Autres produits gestion courante	6 840,00	0,00	2 900,00	2 900,00	2 900,00
	Total des recettes de gestion courante	50 186,18	0,00	55 157,82	55 157,82	55 157,82
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)	14 500,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	64 686,18	0,00	55 157,82	55 157,82	55 157,82
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	64 686,18	0,00	55 157,82	55 157,82	55 157,82

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 833,63 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 55 991,45

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	7 000,0
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁴⁾ SI la commune o ul l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

 $^{(6) \} Solde \ de \ l'opération \ DF \ 023 + DF \ 042 - RF \ 042 \ ou \ solde \ de \ l'opération \ RI \ 021 + RI \ 040 - DI \ 040.$

CASTELLARD MELAN - 04 - BUDGET COMMUNAL M14-96	ВР	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 119,00	1 941,62	1 058,38	1 058,38	3 000,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	51 744,00	25 653,72	15 824,74	15 824,74	41 478,46
	Total des opérations d'équipement	8 054,16	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	66 917,16	27 595,34	16 883,12	16 883,12	44 478,46
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investis reçues		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	66 917,16	27 595,34	16 883,12	16 883,12	44 478,46
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	13 475,28		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	,		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	13 475,28		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	80 392,44	27 595,34	16 883,12	16 883,12	44 478,46

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	9 541,54
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	54 020,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts reçus (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	4 414,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	18 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
138	Subvent° investissement région	31 813,60	10 020,00	0,00	0,00	10 020,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	54 227,60	10 020,00	37 000,00	37 000,00	47 020,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	54 227,60	10 020,00	37 000,00	37 000,00	47 020,00
021	Virement de la section de fonct. (4)	13 500,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	13 475,28		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	26 975,28		7 000,00	7 000,00	7 000,00
	TOTAL	81 202,88	10 020,00	44 000,00	44 000,00	54 020,00

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	7 000,00
FONCTIONNEMENT (10)	

	CASTELLARD MELAN - 04 - BUDGET COMMUNAL M14-96	ВР	2017
	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II]
l	SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

- (2) Installe en Las de replise de restrictue precedent (après vote du compte administratif du si reprise anticipée des resultats).

 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

 (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

 (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par (a) A servir indigentent autris le caute de budgets annexes.

 (b) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un
- exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

 (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

CASTELLARD MELAN - 04 - BUDGET COMMUNAL M14-96	ВР	2017
	1	_

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	13 109,02		13 109,02
012	Charges de personnel	10 500,00		10 500,00
014	Atténuations de produits	2 008,00		2 008,00
65	Autres charges gestion courante	23 374,43		23 374,43
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		7 000,00	7 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	48 991,45	7 000,00	55 991,45

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	55 991,45

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 000,00	0,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	41 478,46	0,00	41 478,46
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	44 478,46	0,00	44 478,46

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	9 541,54
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	54 020,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. (2) Voir liste des opérations d'ordre.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

CASTELLARD MELAN - 04 - BUDGET COMMUNAL M14-96	ВР	2017
		1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2	I

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services	200,00		200,00
73	Impôts et taxes	11 528,82		11 528,82
74	Dotations et participations	40 529,00		40 529,00
75	Autres produits gestion courante	2 900,00	0,00	2 900,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		55 157,82	0,00	55 157,82

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	833,63
	=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	55 991,45

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	10 020,00	0,00	10 020,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		7 000,00	7 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		10 020,00	7 000,00	17 020,00

	•	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068		37 000,00
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		54 020,00

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 Is la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Si a commune du fetablissement apprique le régime des provisions outogétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

CASTELLARD MELAN - 04 - BUDGET COMMUNAL M14-96	ВР	2017	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A 1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	11 645,22	13 109,02	13 109,02
6061	Fournitures non stockables	1 000,00	2 000,00	2 000,00
60632	F. de petit équipement	200,00	300,00	300,00
6064	Fournitures administratives	200,00	200,00	200,00
6068	Autres matières & fournitures	985,22	1 336,82	1 336,82
61521	Entretien de terrains	2 660,00	900,00	900,00
615221	Bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	500,00	500,00	500,00
6161	Assurance multirisque	1 700,00	1 372,20	1 372,20
622	Rémun. interm. et honoraires	1 000,00	3 000,00	3 000,00
625	Déplac. miss°, récept°	200,00	100,00	100,00
6262	frais de télécommunication	600,00	650,00	650,00
6281	Concours divers (cotisations)	200,00	200,00	200,00
6288	Autres services		150,00	150,00
635	Autres imp. tax. et vers. assimi	400,00	400,00	400,00
012	Charges de personnel	10 200,00	10 500,00	10 500,00
6336	Cotisation centre de gestion	150,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6413	Personnel non titulaire	2 000,00	2 000,00	2 000,00
645	Charges sécu et prévoyance	100,00	0,00	0,00
6451	COTISATION URSSAF	1 200,00	3 400,00	3 400,00
6453	COTISATIONS CAISSES RETRAITE	1 500,00	0,00	0,00
6470	Autres charges sociales	250,00	0,00	0,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL		100,00	100,00
014	Atténuations de produits	2 008,00	2 008,00	2 008,00
739221	FNGIR	2 008,00	2 008,00	2 008,00
65	Autres charges gestion courante	27 416,89	23 374,43	23 374,43
6531	Indemnités élus	10 000,00	10 500,00	10 500,00
6533	Cotisations retraite élus	300,00	430,00	430,00
6535	Formation élus		105,00	105,00
65541	Compensat° charges territoriales	16 471,80	9 955,43	9 955,43
65736	SUBV AUX ETS ET SERVICES RATTACH		2 000,00	2 000,00
6574	Subv. fonct. organ. droit privé	645,09	384,00	384,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	51 270,11	48 991,45	48 991,45
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	51 270,11	48 991,45	48 991,45
023	Virement à la sect° d'investis.	13 500,00	7 000,00	7 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
Т	OTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	13 500,00	7 000,00	7 000,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	13 500,00	7 000,00	7 000,00
тот	AL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	64 770,11	55 991,45	55 991,45

CASTELLARD MELAN - 04 - BUDGET COMMUNAL M14-96	ВР	2017
III - VOTE DU BUDGET	Ш]
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1	

	+
RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	55 991,45

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote l-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CASTELLARD MELAN - 04 - BUDGET COMMUNAL M14-96		2017
		-

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services	197,00	200,00	200,00
70323	Redev occup domaine public	197,00	200,00	200,00
73	Impôts et taxes	9 844,00	11 528,82	11 528,82
73111 73223 7325 7381	CONTRIBUTIONS DIRECTES FPIC Fonds national de péréquat° FONDS PEREQ INTERCO ET COMM Taxe add. droits de mutation	8 339,00 1 505,00	6 748,00 0,00 351,00 4 429,82	6 748,00 0,00 351,00 4 429,82
74	Dotations et participations	33 305,18	40 529,00	40 529,00
	Dotation forfaitaire Dot Solidarité rurale Dotations aux élus locaux Attributions du FDTP Etat/compens.taxe fonc. Etat/compens.taxe hab. Compens seuil versemt transport Autres produits gestion courante Revenus des immeubles = RECETTES DE GESTION DES SERVICES +74+75+013) Produits financiers (b)	19 476,00 6 227,00 2 812,00 402,00 240,00 4 148,18 6 840,00 6 840,00 50 186,18	19 499,00 8 090,00 2 962,00 9 500,00 360,00 118,00 0,00 2 900,00 55 157,82	19 499,00 8 090,00 2 962,00 9 500,00 360,00 118,00 0,00 2 900,00 55 157,82
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	50 186,18	55 157,82	55 157,82
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00
тот	AL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	50 186,18	55 157,82	55 157,82

RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	833,63
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	55 991,45

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote l-B.
 (3) Hors restes à réaliser.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = Dl 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CASTELLARD MELAN - 04 - BUDGET COMMUNAL M14-96	ВР	2017
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	7 119,00	1 058,38	1 058,38
211	Terrains	6 000,00	1 058,38	1 058,38
2135	Installations générales	1 119,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	51 744,00	15 824,74	15 824,74
2312	Immobilisat° en cours terrain	294,00	0,00	0,00
2313	réparations sur bâtiments	17 250,00	13 750,00	13 750,00
2315	INSTALLATIONS MATERIEL OUTILLAGE	34 200,00	2 074,74	2 074,74
	Opération d'équipement n° 112 (5)	1 627,94	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 114 (5)	4 014,22	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 115 (5)	2 412,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	66 917,16	16 883,12	16 883,12
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investis reçues		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	66 917,16	16 883,12	16 883,12
040	Opérations d'ordre entre section (7)	13 475,28	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	13 475,28	0,00	0,00
1332	amendes de police	13 475,28	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
1332	amendes de police		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	13 475,28	0,00	0,00
тс	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	80 392,44	16 883,12	16 883,12

	+
RESTES A REALISER 2016 (11)	27 595,34
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	9 541,54
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	54 020,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CASTELLARD MELAN - 04 - BUDGET COMMUNAL M14-96	BP	2017

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts reçus (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	22 414,00	37 000,00	37 000,00
10222	FCTVA	4 414,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement	18 000,00	37 000,00	37 000,00
138	Autres subventions d'investissement non tranférables	31 813,60	0,00	0,00
1381	SUBVENTION INVEST ETAT	17 250,00	0,00	0,00
1382	Subvent° investissement région	3 250,10	0,00	0,00
1383	Subv d'investissement Départemen	11 313,50	0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
	Total des recettes financières	54 227,60	37 000,00	37 000,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	54 227,60	37 000,00	37 000,00
021	Virement de la section de fonct.	13 500,00	7 000,00	7 000,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	13 475,28	0,00	0,00
1342	amendes de police	13 475,28	0,00	0,00
тот	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	26 975,28	7 000,00	7 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
1342	amendes de police		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	26 975,28	7 000,00	7 000,00
тс	DTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	81 202,88	44 000,00	44 000,00

	+
RESTES A REALISER 2016 (10)	10 020,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	54 020,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement. (2) cf. Modalités de vote, I-B.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CASTELLARD MELAN - 04 - BUDGET COMMUNAL M14-96			
III - VOTE DU BUDGET			
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3		

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POLIR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)		ositions uvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,0	0	0,00	b 0,00	b 0,00
	RECETTES (répartition) (Pour information)	restes a realiser N-1 (2)		Recettes de l'exerc		: cercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	С	O	,00	d		0,00
	RESULTAT = (c+d) Excédent de financemen Besoin de financemen	nt si positif					

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CASTELLARD MELAN - 04 - BUDGET COMMUNAL M14-96	BP	2017
IV - ANNEXES	IV]
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1	

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	0,00	0,000			0,00	0,000

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 Vue d'ensemble Sections
- p.5 A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres
- p.6 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.8 B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.9 B2 Balance générale du budget Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses Articles
- p.12 A2 Section de fonctionnement Détail des recettes Articles
- p.13 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.14 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.15 B3 Opération d'équipement Détail des chapitres et articles

	IV – ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - El	éments du bilan		
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		×
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		Х
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - E	ngagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats de credit-bail		l x
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		l x
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - A	utres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		l x
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - D	écisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.16	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	l x	
۲.۱۰	D2 - Arrêté et signatures	^	X

⁽¹⁾ Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice , ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas , cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				
	VUE	D'ENSEMBLE		A1	
	FON	NCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE DE FONCTIONNEMENT DE FONCTIO				
V 0 T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	55 991,45	55	157,82	
	+	+	+		
REPO	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)				
RTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent	833,63	
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	55 991,45	55	991,45	
	INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA S D'INVESTISSEM		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	16 883,12	44	000,00	
	+	+	+		
REP	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	27 595,34	10	020,00	
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 9 541,54	(si solde posit	if)	
-	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	54 020,00	54	020,00	
		TOTAL			

CASTELLARD MELAN - 04 - BUDGET COMMUNAL M14-96

2017

BP

110 011.45

110 011,45

TOTAL DU BUDGET (4)

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + sold d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

 CASTELLARD MELAN - 04 - BUDGET COMMUNAL M14-96	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	1
ARRETE ET SIGNATURES	D2	1

Présenté par le MAIRE, A Castellard-Mélan, le 14/04/2017 Le MAIRE, Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Délibéré par le LE CONSEIL MUNICIPAL, réuni en session ordinaire.

Contre : Abstention :

A Castellard-Mélan, le 14/04/2017

Date de convocation : 10/04/2017

Les membres du LE CONSEIL MUNICIPAL,

BARDIN Chantal	Zatere S
BREISSAND Cédric	
DUCHATELET Elisabeth	S. Jushotelet
GODDEFROY Maurice	in the second se
JULIEN Jacques	Ja/a
LANDOUZY Cédric	Je laus
RAMBEAUX Olivier	Albsent

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/04/2017 et de la publication le 20/04/2017.

A Castellard-Mélan, le 14/04/2017